

§ II- LETTRES, N°108

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°33

LETTRE, N°33

Flavigny, 4 Septembre 1866.

Que le Bon Pasteur garde et multiplie son petit troupeau!

J'ai rêvé de Béthanie cette nuit, mon Enfant, et de nos nouveaux enfants, car j'ai l'espérance que Madelle Lagarde est arrivée avec notre enfant de Metz. Cela a dû être une petite fête à Béthanie et j'y étais avec le coeur. Mais je suis un peu inquiet de savoir comment cette chère enfant de Metz sera acceptée par la paroisse et par M. le Curé. Confondez-la avec nos postulantes et si on vous demande si vous avez déjà quelque réhabilitée, éludez la question; on a toujours le droit de répondre d'une manière évasive à qui n'a pas droit d'interroger, et si l'on insiste répondez hardiment que non, puisque, de fait, elle n'est pas encore au nombre des réhabilitées.

Friez bien pour que Dieu nous montre bientôt l'aumônier qu'il nous a choisi.

A En présentant mes respects et mes bonnes amitiés à Monsieur Le Curé, avertissez-le de ma prochaine venue, et dites lui que je ne serai pas seul. M. le Curé de Ricey-haut (Aube) y viendra bien passer un ou deux jours, M. l'abbé Chocarne de même, mais pas en même temps peut-être.

Peut-être aussi un autre prêtre de Paris. Vous le voyez, il nous sera bien utile d'avoir une maison d'aumônier pour ne pas être ainsi à la charge de M. le Curé. Mais quand pourrons-nous l'avoir?

Madme et Madelle Delorme vont aussi très probablement venir vous ce mois de Septembre, à vous de les recevoir. Si vous avez occasion d'écrire à M.



Henri Dominique

l'Abbé Claudon dites-lui qu'il peut, s'il le désire, inviter de ma part Madame Grusse ou et Madelle Gardaire à venir visiter Béthanie, avant la mauvaise saison. Mais peut-être vaut-il mieux attendre que l'idée leur en vienne. Priez Dieu qu'il nous donne Madelle Gardaire; c'est une âme que j'estime beaucoup et que je crois capable de beaucoup. Je compte un peu sur elle tôt ou tard.

Je reviens à mon voyage:

J'attends ici un abbé, frère d'une de jeune fille tout dévouée à l'oeuvre et qui demande à Dieu d'y venir bientôt comme postulante. Vendredi ou samedi j'irai aux Riceys. J'y passerai le Dimanche. Lundi matin nous irons à Vandoeuve, je me renseignerai bien pour les statues, et j'ai bien envie d'en prendre une ou deux, mais toutes simples: la Vierge et S. Joseph; ou bien une Vierge décorée et un S. Joseph, blanc, je verrai.

De Vandoeuve à Auberive où l'Aumonier nous attend. D'Auberive à Langres, de Langres à Gray où je ne ferai que passer. De Gray peut-être irai-je à Noidans pour n'avoir pas le désagrément de coucher à Gy. Dites-moi vite combien vous a coûté la voiture. Si elle ne coûte que 2^f50 pour Noidans, je ferai ainsi, puisque nous sommes deux.

J'écirai à Madelle Boyer d'envoyer tout ce qui est prêt à Gray, par le chemin de fer, g^de vitesse; je le prendrai là et l'emporterai avec moi.

Si Mad^{me} de Lagonde ne vous a pas encore écrit, ne la laissez pas plus longtemps incertaine de ce que vous faites, écrivez-lui.

Je suis heureux de vous voir arriver de l'ouvrage, il faut que la maison arrive ainsi à se suffire elle-même et alors tout ira bien, de (a) ce côté. Ce Mais combien vous coûtent ces envois de Besançon? Je crains que le port ne diminue trop vos bénéfices. Il faudrait convenir que tout vous sera envoyé par l'homme qui est allé chercher les chaises. Cela ne vous coûterait presque rien ainsi, surtout s'il devenait votre commissionnaire habituel.

(a) Lettres illisibles sous "de"



Spence
1871

Vous avez bien fait de laisser les 60^f à
Mad^{me} Bontoux.

Quels sont donc les successeurs de ~~Mme~~ Lepage?
Et que devient-elle, elle-même? - J'ai été bien touché
de leur bonne pensée à votre égard, que Dieu les bénis-
se et les fasse prospérer! - N'est-ce pas une bonne oc-
casion d'acheter de la laine fine blanche, rouge, vio-
lette, noire, verte, pour faire nos ornements, car
décidément cela vaut mieux, je crois, que de les ache-
ter, tout faits, et la laine va très bien, avec la forme
de nos ornements. Nos plus beaux sont en laine, avec
broderies.

La personne que nous présente M. Chauvin se-
rait une sorte de pensionnaire, précieuse par ce qu'el-
le sait et aime faire: "le soigner la basse cour, une
vache, le jardin..." me dit M. Chauvin; elle a besoin
de cela. Elle a une conduite exemplaire dit-il encore,
mais, si j'ai bien compris, elle n'aspire point à la
vie religieuse. "Elle a un trousseau, et au delà de ce
qui lui est nécessaire en linge" J'ai dit qu'elle m'é-
crive, et qu'elle pourra venir nous voir à Frasnès
quand j'y serai; et là nous déciderons. Ce serait un
aide pour la maison; elle de son côté y trouverait
l'air de la campagne et la paix qu'elle cherche, et se
verrait à l'abri du besoin; mais j'ai bien averti qu'el-
le n'aurait pas de gages. On pourrait l'installer dans
la chambre isolée qui est au bout du ~~la~~ bâtiment
au dessus du caveau où est votre vin, là où sont des
pêches en espaliers.

En quittant Frasnès, je partirai par Besançon.

Ne vous troublez pas au sujet de la réponse de
Rôme. Je viens d'écrire de nouveau et je demande à ré-
gulariser votre position que j'explique cette fois-ci,
entièrement. J'espère une bonne réponse. Attendons.

Elle pourrait prendre ses récréations avec M^{lle} Voison.
Vient-elle à propos? Si elle doit venir, il vaudrait
mieux que ce fut pendant mon séjour à Frasnès.

Je lui dis d'aller causer de ses projets avec
Mad^{me} Bontoux, et ~~Mme~~ Bont^x nous dira ce qu'elle en pen-
se. - Je vous envoie ma photographie pour la lui faire
passer, puisqu'elle vous l'a réclamée. Pour M^{me} Bontoux (a)

(a) Note en marge en face du troisième paragraphe.



Spécialité
Latasse

Mère Ste Rose vient de m'écrire, elle semble trouver que j'ai été sévère pour S. St Thomas. Si elle s'était soumise, si elle avait avoué ses torts, à la bonne heure mais elle rejetait tous les torts sur les autres, disait que je n'avais rien à lui pardonner et demandait de l'argent pour aller à Toulouse, et y vivre en attendant le travail. N'était-ce pas ridicule? Du reste, je m'occupe d'elle et espère lui trouver près d'ici une place qui la mettra hors du besoin. Mère Ste Rose dit qu'elle a employé pr^r St Thomas ce qu'elle voulait donner à Béthanie. Ne lui demandez donc plus rien; soyons lui reconnaissants au contraire, d'avoir gardé nos soeurs si longtemps, et dans ces conditions, sans rien recevoir de nous. N'est-ce pas nous avoir donné?..

L'abonnement au Journal des Villes et des Campagnes m'étant donné à prix réduit je n'ose demander de l'envoyer à un autre nom, voici ce que je vais faire. Je vais le faire envoyer directement à mon nom chez M. le Curé de Frasnes, que j'y sois ou que je n'y sois pas, et il s'en prendra comme pour lui, (en attendant l'aumônier.)

Avez-vous reçu deux petits journaux qu'on vous donne: le Réparateur, je crois, et la Guirlande de Marie?

Le Roman en question n'est pas un roman, mauvais, et il ne s'agit pas particulièrement de nous. Il a pour titre Madeleine ou les Repenties. L'Auteur M^r le C^{te} de Quinsonas a fait cela au profit d'un Refuge fondé à Paris par Madelle Chupin et dont un de nos Pères s'est beaucoup occupé. Cette demoiselle est aujourd'hui dominicaine ainsi que les personnes qui sont avec elle. Peut-être est-elle étonnée que j'aie n'aie pas parlé d'elle et de sa maison, mais je sais que c'est un refuge comme ceux que je connais et non pas une maison comme la nôtre. Je me propose d'aller la voir à mon prochain voyage à Paris. M. Chauvin veut venir avec moi, ayant besoin aussi de faire ce voyage. Je suis à peu près résolu à aller à Paris en sortant de Frasnes, avant de rentrer ici.

Je vais commencer un petit travail qui me demande du temps, puis j'ai encore bien des lettres à écrire avant de quitter Flavigny, ne vous étonnez donc pas si j vous ne recevez pas de lettres de moi. Je compte vous écrire des Riceys, mais vous répondez-moi ici, par le retour du courrier pour le renseignement relatif à la voiture de Frasnes à Noidans.



Flavigny
187

Je viens de recevoir votre lettre, merci.

Je suis bien heureux de voir que S. Joseph veille si bien sur vous. Je vois bien qu'il est un peu comme le bon Dieu, il donne souvent plus et plutôt qu'on ne lui demande.

Je retrouve ceci à sur un de mes carnets:

19 mars 1866 après matines - Le restant des brochures, tant attendues, vient de m'arriver hier aux premières vêpres de S. Joseph.

Hier au soir, on m'a prié de vouloir bien dire aujourd'hui (jour de S. Joseph) la messe de communion générale (ce qui n'e m'arrive jamais).

S. Joseph, pourvoyeur de la Ste Famille, veillez aux besoins de la famille de Béthanie!

19 mars - après midi - J'ai vu avec peine que nous n'avions pas de messe propre pour S. Joseph, et j'ai remarqué avec plus de peine que son nom ne figurait pas au Canon. Serait-ce impossible? - J'ai fait vœu de m'employer de toutes mes forces à obtenir du S. Père ces deux choses à sa gloire, si lui, S. Joseph, menait à bonne fin la Fondation de Béthanie, d'ici deux ans."

D'ici deux ans - Je n'étais pas bien sûr de moi, vous le voyez, ni de la réussite de mes projets. Aussi j'ai donné du temps à S. Joseph, mais il n'en a pas voulu et moins de 5 mois après, c'était déjà fait.

Il est entendu que nous l'honorerons à Béthanie d'un culte particulier et je ne serais pas éloigné de ceci: Tous les soirs après l'antienne O lumen chanter une antienne à l'un de nos protecteurs spéciaux, suivant les jours:

Lundi - Notre Mère Ste Catherine
Mardi - S. Anges nos gardiens - Ce jour leur est consacré.
Mercredi - S. Joseph-, notre Grand Intendant.
Jeudi - Ste Madeleine (-le jour dédié à honorer la Ste humanité de Jésus.)
Vendredi - S. Paul (pour sa conversion miraculeuse - Le vendredi, lui qui faisait profession de ne savoir qu'une chose: Jésus et Jésus crucifié
Samedi - ste Marthe, notre soeur la Vierge,



[Handwritten signature]

le jour consacré à Marie.

Dimanche - Notre Père S. Augustin.

Nos enfants assisteraient à ces chants chaque soir avec toutes nos soeurs. Cela ne ferait pas de mal, cela égayerait un peu la fin de la journée, et cette diversité empêcherait un peu la routine.

Vous aurez ces antiennes toutes notées, dans les Processionnaires que je vous apporte.

Le samedi nous pourrions encore varier et de temps en temps remplacer Ste Marthe par quelqu'une de nos patronnes favorites et dont la fête ~~ten~~ serait proche, par exemple Ste Cécile, Ste Catherine, ~~et~~ l'ancienne, et les Saintes de N. ordre, Ste Rose, Ste Agnès etc....

Proposez cette combinaison à nos soeurs, et prenez les voix pour l'adoption ou le rejet.- Allons! il faut leur donner un commencement de vie politique. Faites les voter. C'est conforme à l'esprit de notre ordre qui aime beaucoup à faire voter pour bien des choses, et je suis bien aise qu'on le fasse en cette occasion; je saurai mieux ce qu'on désire; et si c'est accepté, elles auront la joie et le mérite de l'avoir voulu, choisi et fait elles-mêmes.

Il me semble qu'il vaudrait mieux faire retirer les paquets à la gare par l'homme qui a rapporté nos chaises, il est obligé de passer devant la gare pour aller de Besançon à Frasnes, cela nous épargnera donc le transport de la gare en ville, et l'embaras de faire retirer. C'est pourquoi je fais tout adresser gare restante à Besançon, cela aurait même mieux valu pour vos lits, au lieu d'envoyer exprès à Noidans.

Si nous pouvons avoir des ornements gothiques (comme je l'espère, vu que c'est notre usage, que nous avons notre rit particulier et que n. chapelle ne sera pas publique) dans ce cas il vaudrait mieux avoir nos ornements en laine bien fine, cela coûte moins que la soie, cela dure davantage, et cela est plus religieux; les trappistes, les chartreux, les ~~les~~-les-a n'ont que des ornements en laine, et nous beaucoup plus en laine qu'en soie. Notez cela pour votre commande de Dijon. Je vous apporte un patron gothique.

S'il nous faut des ornements de forme ordinaire, la laine ferait je crois mauvais effet.



Spencer
1807

Vous ne me dites pas quand a lieu la 1^{re} communion de Frasnès et combien il y a d'enfants environ qui la font.

Je suis aussi sûr de mon frère que de moi, en tout - Je ne manque donc pas de confiance en lui, mais je craignais qu'il n'eut pas compris notre position et eut trop envoyé.

Je compte que le jardinier sera dans son nouveau logement, quand j'arriverai là-bas. Veillez-y.

Pour le'avoine, le regain, le bois, laissez ainsi.

On pourra réserver à nos soeurs le Dimanche pour leur petite correspondance, quand elles en auront.

Vous me dites de les punir de leur paresse à mon égard, -ui bien, mais comme le veut St Paul: " Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien" Faisons ainsi en tout, et toujours. Je les bénis donc tout particulièrement et vous doublement comme leur soeur et leur mère.

fr. M. Jean-Joseph

A bientôt!

Demain, 5 7^{bre} anniversaire de ma naissance



Elle est partie